

Notice

Notre association a décidé de mettre en place cette année de nouvelles formules pour le concours sur cailles. En plus du concours traditionnel, nous avons mis en place, à titre expérimental, un Field Trial d'initiation. La mise en place de ce dernier est partie du constat que certains chasseurs présentent des chiens parfaitement dressés, avec des allures et des qualités de style très proches du standard de leur race. Certains chiens possèdent même des titres de Trialer ou de Champion. Pourquoi dans ce cas ne pas leur permettre de mettre en valeur ces qualités, dans le cadre d'une compétition plus relevée ?

Il n'est pas question de tout bouleverser bien sur... Le concours amateur de chien d'arrêt, tel qu'il a été mis en place voici maintenant 7 ans est bien sur maintenu dans sa forme « classique ».

Ce dernier se destine à des chiens de chasse confirmés sur caille, mais qui ne possèdent pas nécessairement la sagesse à l'envol ou au feu. Plus que le style, ce sont les qualités naturelles du chien qui sont recherchées, et surtout son efficacité sur l'oiseau, qui est primordiale.

Le Field Trial d'initiation s'adresse plutôt à des chiens qui ont déjà été présentés dans des Field Trial classiques, qui possèdent un titre de trialer ou de champion, ou plus simplement des chiens ayant fait l'objet d'un dressage de chasse complet (sagesse à l'envol et au feu). Il peut également s'adresser à des chiens issus d'élevages orientés vers les Field Trial, et qui possèdent eux même les qualités de vitesse ou de style pour y être présentés. Une occasion de rencontrer ceux qui ont déjà franchi le pas du Field Trial, et d'apprendre...

A noter que le Field Trial d'initiation se divise en deux catégories : Britanniques et Continentaux. Le vainqueur de chaque catégorie est sacré « Meilleur chien Britannique » ou « Meilleur chien continental ».

Pour cette raison, vous aurez la possibilité de choisir la case « concours amateur traditionnel », ou « Field Trial d'initiation ».

Autre petite innovation cette année : Sur demande du Radeff, une seconde journée de concours aura lieu le dimanche 22/07/2018 (Rassemblement à 07h00 – et non pas 06h00- sur le parking du restaurant le paradis du pape, à Mazeres). Il s'agit d'un Field Trial qui sera réservé aux Epagneuls français, Braques de l'Ariège, Braques du Bourbonnais, Braques Saint Germain, et Braques d'auvergne. Ce dernier n'est pas officiel, donc inutile d'apporter les carnets de travail. Plusieurs clubs de race ayant souhaité se joindre à la manifestation, nous souhaitons leur donner dans l'avenir la possibilité de concourir sur cailles sauvages, voire de valider des titres de champion sur ce gibier.

A noter que tout chien inscrit au Field Trial du dimanche 22/07 (inscription 30 Euros), aura la possibilité de s'engager gratuitement au concours amateur du samedi 21/07/2018.

En espérant que vous accueillerez favorablement ces innovations. Elles feront l'objet d'évaluations régulières auprès de l'ensemble des participants afin d'être améliorées.

Cordialement,
Jean Luc Bayrou, Président ANCC

Inscription Concours chien d'arrêt Belpech - Gaudies

(Formulaire réservé aux non adhérents- Une feuille d'engagement par chien)

Le 21/07/2018 se déroulera un concours de chiens d'arrêt sur cailles sauvages, organisé par l'Association Nationale des Chasseurs de Cailles (ANCC). Il aura lieu sur les communes de Belpech, Molandier (11) et Mazerès, Gaudies (09). Le point de rendez-vous sera le restaurant « Le Paradis du Pape » à Mazerès (09), le samedi **21/07/2018 à 06h00 (départ vers les terrains à 07h00 précises)**. Un petit déjeuner (café, viennoiseries) sera offert sur place à tous les participants.

Vous trouverez également l'ensemble des informations relative au concours (Affiche, bulletin d'inscription, possibilités d'hébergement sur place, etc...) sur le site <http://www.chasseurdecailles.fr/>

Race du chien :-----

Chien inscrit au Lof (Rayer la mention inutile) : Oui Non Trialer, Champion : Oui Non
(Le Chien doit être obligatoirement tatoué s'il n'est pas inscrit au L.O.F)

Nom du Chien et affixe:-----

Sexe (M ou F) :----- No de Tatouage (**obligatoire**) :-----

Né le :----- Numéro Lof :-----

Adresse propriétaire :-----

No téléphone Portable :-----

Adresse Email :-----

Je souhaite engager mon chien : Au concours amateur « traditionnel » Au Field Trial d'initiation

Joindre un chèque de 20 Euros (par chien engagé) à l'ordre de l'Association Nationale des Chasseurs de Cailles (ANCC).

(Possesseurs Epagneuls Français, Braques du Bourbonnais, Braques d'auvergne, Braques Saint Germain, Braques d'Ariège uniquement)

Je souhaite engager mon chien au Field Trial du dimanche 22/07/2018 –rendez-vous à 07h00 sur le parking du restaurant le paradis du pape- (30 Euros par chien engagé). Pour chaque chien inscrit, l'engagement est offert pour la journée du samedi 21/07/2018.

J'inscris mon chien uniquement à la journée du dimanche 22/07/2018 Je participe aux deux journées

Nombre de repas :-----X 15 Euros (à l'ordre de l'Association Nationale de/s Chasseurs de Cailles –ANCC-).

Pour les participants au Field Trial, détailler si repas le samedi uniquement, le dimanche uniquement, ou les deux.

Je déclare me soumettre au Règlement du concours dont j'ai pris connaissance, et je décharge par la présente l'organisateur de toute responsabilité Civile et Pénale.

Date : Signature :

Les engagements des chiens (1 feuille par chien) et les réservations de repas, accompagnés de leur règlement sous forme de chèques libellés au nom de l'ANCC, devront être envoyés impérativement à **Mr Jean-Luc Bayrou, 115 chemin de Simoure, 31370 Rieumes (tel : 06.63.66.82.60) avant la date limite du 09/07/2018. A partir de cette date, aucun remboursement ne sera effectué, sauf annulation du concours. Aucune inscription sur place pour des repas supplémentaires ne sera prise en compte.**